

Infos Gaza 885 bis

Pétition Union européenne : mettre fin à l'isolement de Gaza !

6 09 2017

Adressée au Président du Parlement européen, Antonio Tajani, et à trois autres : Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, Federica Mogherini, haute-représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, Fernando Gentilini, représentant spécial pour le processus de paix au Proche-Orient



Union européenne : mettre fin à l'isolement de Gaza !

[Pétition initiée par ECCP](#) – Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine

Nous, citoyens européens, convaincus que le respect des droits de l'homme et celui du droit international sont les pierres angulaires d'une vie pacifique pour toute communauté humaine, ne pouvons pas observer en silence la catastrophe humaine dans la bande de Gaza : elle est la conséquence de décisions humaines.

Après dix années de blocus par l'État d'Israël (soutenu par l'Égypte) et trois violentes attaques militaires, les conditions de vie des deux millions de Palestiniens piégés dans la bande de Gaza sont, d'après tous les témoignages, pires que jamais. Selon les rapports de 2016 de la Banque mondiale, le PIB de Gaza a été réduit de

moitié par le blocus, 40 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté, et 80 % dépendent de l'aide alimentaire.

Dix ans auparavant, plus de 80 % des exportations de Gaza étaient dirigées vers la Cisjordanie, maintenant, seulement 2 % sont autorisés à partir. Gaza détient le taux de chômage le plus élevé du monde (43 %), et il atteint les 60 % chez les jeunes gens. Les coûts humains et économiques extrêmes de la crise à laquelle la population de Gaza est confrontée aujourd'hui ne peuvent plus être acceptés.

C'est pourquoi, nous, citoyens européens, demandons instamment aux institutions européennes d'agir. La crise politique, due au conflit interne palestinien, ne peut pas servir d'alibi pour ne pas intervenir afin de mettre fin à l'isolement de Gaza et à la destruction de sa population.

En vertu de la Quatrième Convention de Genève, Israël a la responsabilité première et l'obligation d'assurer la sécurité et le bien-être de la population civile dans les zones qu'il contrôle.

Malgré cela, le blocus de la bande de Gaza par Israël se poursuit et constitue une forme de punition collective en violation de l'article 33 de la Quatrième Convention de Genève.

Nous, citoyens européens, exhortons les institutions européennes à agir et à exprimer des exigences claires auprès du gouvernement israélien concernant ses obligations légales. Si celles-ci ne sont pas remplies par Israël, des sanctions doivent être envisagées, incluant la suspension de l'Accord d'association entre l'Union européenne et Israël sur la base de l'article 2 de l'Accord, comme cela fut le cas pour de nombreux autres États dans des situations moins graves.

L'Union européenne ne peut pas continuer la politique de deux poids deux mesures qu'elle suit depuis des décennies pour des raisons erronées.

C'est pourquoi nous appelons les autorités européennes à :

- garantir la reconstruction et la remise en fonction de la station d'épuration des eaux usées ;
- garantir la liberté de circulation des Palestiniens en direction et en provenance de Gaza, avec le monde extérieur et avec l'ouverture d'une liaison directe entre Gaza et la Cisjordanie ;
- garantir la libre circulation des produits en direction et en provenance de Gaza, en veillant à la livraison de tous les matériaux de constructions et médicaments nécessaires ;

– remettre en vigueur le projet déjà approuvé de financement et de construction d’un port à Gaza;

– entreprendre immédiatement une mission au plus niveau politique et diplomatique et au niveau technique pour promulguer ces engagements.

En plus, nous appelons l’Union européenne à :

– exercer une pression sur le gouvernement israélien pour qu’il fournisse toute l’électricité nécessaire à la région ;

– exercer une pression sur les gouvernements israélien et égyptien pour qu’ils mettent fin au blocus illégal de la bande de Gaza ;

– exercer une pression sur le gouvernement israélien pour qu’il cesse l’occupation illégalement prolongée du territoire palestinien dans son ensemble.

La lente destruction imposée à la population de Gaza, dont la majorité sont des jeunes, crée une situation de souffrances extrêmes, de colère et de ressentiment qui risque d’aggraver la crise politique et de provoquer de nouvelles catastrophes.

L’Union européenne doit agir de toute urgence pour éviter une détresse plus profonde et permettre à la population de Gaza d’exercer son droit à la vie et soutenir le processus démocratique : deux conditions essentielles à la paix.

SIGNEZ LA PETITION:

https://www.change.org/p/eu-stop-gaza-s-isolation?utm_source=embedded_petition_view

Traduction : JPP pour l’Agence Média Palestine